

<u>Service émetteur :</u> URGENCES	<i>Fiche de poste</i> <i>Cadre de Santé</i>	<u>Page :</u> 1
<u>Référence :</u> CHT/PP/		<u>Diffusion :</u> Contrôlée Code de service n°
<u>Version :</u> 01		

Définition de la fiche de poste : détaille les activités du poste, précise les qualités nécessaires au poste, les horaires, les liaisons hiérarchiques, etc. Ce document doit être remis à l'agent lors de sa prise de fonction. Il peut être mis à jour en fonction d'une réflexion sur l'organisation de l'activité.

POSTE	Cadre de Santé
POLE	Hôpital
SERVICE	URGENCES/USC/SMUR

1. Présentation du service :

- **Lieu géographique :**

L'unité est située au RDJ au niveau du bâtiment principal.
L'ensemble des soignants est affecté en alternance sur les 2 services.

L'USC : sa capacité d'accueil est de 4 lits et 2 lits d'UHCD

Les URGENCES : IOA / circuit long SAUV /circuit court

SMUR : régulé par le SAMU 89

- **Organigramme : (hiérarchique et fonctionnel) :**

Liaison hiérarchique directe :

- Direction
- Cadre du Pôle H
- Cadre de santé
- Infirmier
- Aide-soignant
- Ambulancier

<u>Service émetteur :</u> URGENCES	<i>Fiche de poste</i> <i>Cadre de Santé</i>	<u>Page :</u> 2
<u>Référence :</u> CHT/PP/		<u>Diffusion :</u> Contrôlée Code de service n°
<u>Version :</u> 01		

Liaisons fonctionnelles

- Les praticiens hospitaliers
- Le personnel du bio nettoyage
- Les brancardiers
- Les ambulanciers
- Le bureau des entrées
- Le Standard
- L'IFAS et les IFSI
- Les services d'imageries médicales
- La pharmacie
- Les diététiciennes
- La psychologue
- Les secrétaires
- Le service social
- Différents prestataires de service
- Le service économique
- Les services techniques
- Les kinésithérapeutes
- L'ergothérapeute
- Institutions de soins de suite
- Les EHPAD
- Les consultations externes du CHT
- Les associations d'aide à domicile du Tonnerrois
- Les entreprises de transport sanitaires

• **Objectifs, missions et activité du service :**

Permanence des soins 24h/24 et 7j /7

<u>Service émetteur :</u> URGENCES	Fiche de poste Cadre de Santé	<u>Page :</u> 3
<u>Référence :</u> CHT/PP/		<u>Diffusion :</u> Contrôlée Code de service n°
<u>Version :</u> 01		

• **Population accueillie et/ou partenariat :**

Les services URGENCES/USC/SMUR accueillent des patients du bassin du tonnerrois (en majorité), de l'aubois et autres.

2. Présentation du poste :

✓ **Missions et activités principales du poste :**

- Elaboration, réalisation et communication du projet paramédical de l'unité en liaison avec l'équipe médicale
- Gestion directe des personnels paramédicaux de l'unité
- Gestion des lits avec le logiciel et la participation à la cellule de gestion des lits
- Suivi et bilan des activités de l'unité
- Contrôle de la qualité, de la sécurité des soins et des activités paramédicales : procédures, protocoles, suivi d'indicateurs
- Coordination et suivi des prestations de maintenance et de logistique
- Gestion de l'information relative aux soins et aux activités paramédicales
- Identification des besoins en formation du personnel, suivi et évaluation des résultats
- Accueil et organisation de l'encadrement des nouveaux personnels et des stagiaires
- Conseil, information, éducation auprès des familles, des patients et du personnel
- Veille professionnelle sur l'évolution de la santé, des professions, des techniques et du matériel
- Participation aux groupes de travail transversaux de la Direction des soins (addictologie, précarité, plan blanc, HET ...)
- Participation à des commissions (commission de soins, vigilances sanitaires....)
- Responsable du dépôt de sang
- Responsable de la biologie délocalisée

<u>Service émetteur :</u> URGENCES	<i>Fiche de poste</i> <i>Cadre de Santé</i>	<u>Page :</u> 4
<u>Référence :</u> CHT/PP/		<u>Diffusion :</u> Contrôlée Code de service n°
<u>Version :</u> 01		

✓ **Relations professionnelles les plus fréquentes :**

- Les médecins
- Le cadre de Pôle
- Les IDE
- Les AS
- La Diététicienne
- Les Kinésithérapeutes
- La pharmacie
- L'imagerie médicale
- Le secrétariat
- Le service social
- Le CMP/ l'IDE ADDICTO
- Le CHA (URGENCES/ SAMU)
- Le RUB / ROR
- Le CHSY

✓ **Diplôme :**

- Etre titulaire du Diplôme de cadre de santé filière infirmière

✓ **Compétences requises :**

- Rigueur, impartialité, écoute, diplomatie
- Capacités organisationnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacités d'analyse de situations et de synthèse
- Capacités de positionnement
- Capacités managériales

<u>Service émetteur :</u> URGENCES	<i>Fiche de poste</i> <i>Cadre de Santé</i>	<u>Page :</u> 5
<u>Référence :</u> CHT/PP/ <u>Version :</u> 01		<u>Diffusion :</u> Contrôlée Code de service n°

3. Organisation du temps de travail

-forfaitaire, c'est-à-dire :

- Les heures supplémentaires ne sont pas comptabilisées
- Horaires : Respecter les 39H / semaine (du lundi au jeudi : 8h30/17h, et le vendredi 8h30/16h00 à voir avec son encadrant).
- Astreintes : les WE et jours fériés selon un tableau établi avec l'ensemble des cadres
- Repos hebdomadaires : les samedis et dimanches

4. Tenue vestimentaire :

⇒ tunique identifiée propre à l'établissement.

- En cas de demande de poste aménagé par la Médecine préventive, le poste peut être modifié temporairement selon la proposition du Cadre Hiérarchique et après décision du Directeur.